



Le 16 octobre 2013

Madame Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de parc éolien Des Moulins – Phase 2 /  
Mandat d'enquête et de médiation /  
Questionnement de la commission en DQ1**

Madame,

Dans le cadre du mandat d'enquête et de médiation concernant le projet éolien Des Moulins – Phase 2, vous m'adressez la question suivante :

« Des dédommagements ont-ils été attribués dans le passé à des détenteurs de baux de villégiature pour les nuisances potentiellement occasionnées par les parcs éoliens situés en terres publiques? Si oui, dans quelles circonstances? Quel est l'avis du Ministère à cet égard? »

Réponse :

À notre connaissance il n'y a pas de dédommagement (compensations financières) pour les titulaires de baux de villégiature en terres publiques lors de l'implantation de parcs éoliens, tel que le démontre l'expérience des projets déjà construits ou autorisés dans cette situation (Le Plateau, le Plateau 2, du Lac Alfred (en terres publiques à environ 70 %), de la Rivière-du-Moulin...).

En terres publiques, des redevances sont versées pour chaque éolienne par l'initiateur au MRN, ministère gestionnaire de ce territoire et responsable de la cohabitation des usages qui y sont pratiqués.

En terres privées, les propriétaires qui acceptent l'implantation d'éoliennes sur leurs terrains reçoivent des compensations des initiateurs de projet à la suite d'ententes.

...2

Le MDDEFP n'est aucunement impliqué dans la détermination des redevances en terres publiques ou dans la détermination des ententes qui interviennent en terres privées; notre mandat étant centré sur l'évaluation environnementale des projets.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Denis Talbot". The signature is fluid and cursive, with a prominent initial "D" and a long, sweeping tail.

Denis Talbot  
Chargé de projet